



## Massif avec terre sur mur mitoyen

-----  
Par Prosperette

Bonjour nous avons acheté une maison il y a 10 ans et il y avait un massif dont la terre est appuyée sur un mur mitoyen d un bâtiment appartenant au voisin. Ce même voisin a acheté sa maison il y a 5 ans. Il nous demande de supprimer ce massif ou de monter un autre mur pour éviter infiltration dans sa grange. Sommes nous obligés ? Que dit la loi? Il vient de nous écrire une lettre de mise en demeure. Doit on y répondre?merci